

COMMUNE D'EXCIDEUIL
SEANCE DU 06 JUILLET 2016
PROCES VERBAL

L'an deux mil seize, le six juillet à vingt-heures trente, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame SEDAN Annie, Maire.

PRESENTS : M. BUFFAT, Mme COURNU, Mme LACOSTE, M LE GOANVIC, M. BOSSAVY, Mme DENYS, M MAGNOU, Mme GRAS, M. TICHET

ABSENTS : M. VAUGRENARD, Mme BOUKHALO, Mme PEYTOUR, M NAUD, Mme CHAUMONT

PROCURATIONS : M.VAUGRENARD à Mme SEDAN, Mme CHAUMONT à Mme COURNU, M. NAUD à M.BUFFAT, Mme PEYTOUR à M.LE GOANVIC, Mme BOUKHALO à Mme DENYS.

SECRETAIRE DE SEANCE : M.MAGNOU

Le procès-verbal de la séance du 8 juin 2016 est adopté à l'unanimité. Madame LACOSTE fait remarquer que dans la rubrique « Questions diverses », les réponses aux questions posées ne sont pas mentionnées.

Remplacement d'un conseiller municipal démissionnaire et installation en qualité de conseiller municipal de Monsieur Jean Michel TICHET

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que par courrier reçu en Mairie le 23 juin 2016, Monsieur René THOMASSON élu sur la liste «Excideuil avec vous » a donné sa démission du conseil municipal dans les conditions prévues par l'article L. 2121-4 du C.G.C.T.

Conformément à l'article L. 270 du code électoral, il est remplacé par monsieur Jean Michel TICHET, le suivant sur la liste précitée.

Il est proposé au conseil municipal de prendre acte de l'installation de monsieur Jean Michel TICHET.

INDEMNITES ELUS

Madame le Maire souligne que suite à la démission d'un délégué, il est nécessaire de modifier le taux des indemnités de fonction à compter du 1^{er} juillet 2016, conformément au barème fixé par les articles L.2123-23.1, L 2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'indemnité maximale qui peut être perçue par le Maire est la suivante : pour une commune chef-lieu de canton dont la population est comprise entre 1 000 et 3 499 habitants cette indemnité correspond à 49.45 % de l'indice brut 1015.

L'indemnité maximale qui peut être perçue par les Adjointes et les Conseillers Municipaux délégués est la suivante : pour une commune dont la population est comprise entre 1 000 et 3 499 habitants cette indemnité correspond à 16.5 % de l'indice brut 1015.

Le Maire propose de retenir pour les quatre Adjointes et le Conseiller Municipal délégué :

- 25.22 % de l'indice 1015 pour le premier adjoint
- 11.32 % de l'indice 1015 pour les 3 autres adjointes et la déléguée.

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé et après en avoir délibéré, à 14 voix pour et 1 abstention :

Fixe les indemnités de fonction du Maire par référence à l'indice brut 1015 de la fonction publique.

COMMUNE D'EXCIDEUIL
SEANCE DU 06 JUILLET 2016
PROCES VERBAL

Arrête comme suit le décompte des indemnités à compter du 1er juillet 2016

Madame SEDAN Annie, Maire : 41.6 % de l'indice 1015

Monsieur BUFFAT Marc, 1^{er} Adjoint : 25.22 % de l'indice 1015

Madame COURNU Françoise, 2^{ème} adjoint : 11.32 % de l'indice 1015.

Monsieur VAUGRENARD Alain, 3^{ème} adjoint : 11.32 % de l'indice 1015

Madame BOUKHALO Paulette, 4^{ème} adjoint : 11.32 % de l'indice 1015

Madame DENYS Hélène, conseiller municipal déléguée pour le suivi des dossiers concernant l'animation et les nouvelles technologies : 11.32 % de l'indice 1015.

Précise que la date d'entrée en vigueur de cette décision est le 1^{er} juillet 2016.

Souligne que les ressources nécessaires au paiement de ces indemnités seront prélevées au chapitre 65 du Budget Primitif 2016.

MODIFICATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le conseil municipal a modifié comme suit les diverses commissions municipales, étant rappelé que le Maire en est Président de droit.

Madame le Maire précise que :

COMMISSION GESTION : *Finances, Ressources humaines*

Mme COURNU Françoise, M. BUFFAT Marc, M. VAUGRENARD Alain, Mme BOUKHALO Paulette, Mme DENYS Hélène, M. LE GOANVIC Didier, M. NAUD Francis, M BOSSAVY Claude

COMMISSION D'APPELS D'OFFRES/ADJUDICATIONS : *Gestion du matériel*

Mme COURNU Françoise Adjointe

Titulaires : M. VAUGRENARD Alain, M. BUFFAT Marc, M MAGNOU Jean-Pierre

Suppléants : M. NAUD Francis, DENYS Hélène, Claude BOSSAVY

COMMISSION ASSAINISSEMENT :

M BUFFAT Marc, M VAUGRENARD Alain, Mme DENYS Hélène, Mme COURNU Françoise, M BOSSAVY Claude, M. TICHET Jean Michel

COMMISSION DES TRAVAUX : *Entretien de l'existant :Espaces verts – VRD – Ordures – Cimetière – Hygiène et sécurité*

M BUFFAT Marc, M. VAUGRENARD Alain, Mme COURNU Françoise, Mme DENYS Hélène, M. NAUD Francis, Mme CHAUMONT Sandrine, M MAGNOU Jean-Pierre

COMMUNE D'EXCIDEUIL
SEANCE DU 06 JUILLET 2016
PROCES VERBAL

COMMISSION URBANISME : *Travaux d'investissements, Suivi des chantiers, Logements, Projets d'aménagement – Environnement (PLU –POS – ZPPAUP - PRI), Location logements communaux*

M. VAUGRENARD Alain, Mme COURNU Françoise, M. BUFFAT Marc, Mme DENYS Hélène, M. LE GOANVIC Didier, Mme CHAUMONT Sandrine, M BOSSAVY Claude, M MAGNOU Jean-Pierre, Mme GRAS Yvonne, M. TICHET Jean-Michel

COMMISSION – ECONOMIE – EMPLOI- ARTISANAT – COMMERCE- PROFESSIONS LIBERALES ET ASSIMILES : *Emploi, artisanat, commerce, tourisme, marché, agriculture*

M. BUFFAT Marc, M. VAUGRENARD Alain, Mme COURNU Françoise, M. THOMASSON René, Mme CHAUMONT Sandrine, Mme DENYS Hélène, Mme BOUKHALO Paulette, M MAGNOU Jean-Pierre, Mme GRAS Yvonne

COMMISSION ANIMATIONS AFFAIRES SOCIALES : *Culture, Sport, Associations, Jumelage, Petite enfance, Personnes âgées, Santé et Handicap – Education (écoles, collège, lycée)*

Mme BOUKHALO Paulette, Mme CHAUMONT Sandrine, Mme DENYS Hélène, M. LE GOANVIC Didier, Mme PEYTOUR Sylvie, M. NAUD Francis, Mme LACOSTE Marie-Laure, Mme GRAS

COMMISSION COMMUNICATION/NOUVELLES TECHNOLOGIES : *Communication interne, communication externe, (dont fêtes et cérémonies), Très haut débit, Informatique, Bibliothèque.*

Mme DENYS Hélène, Mme COURNU Françoise, M. BUFFAT Marc, M. VAUGRENARD Alain, Mme BOUKHALO Paulette, Mme PEYTOUR Sylvie, M. LE GOANVIC Didier,

Ces commissions ont été acceptées, à l'unanimité, par le conseil municipal

DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2016

Les dossiers de demande au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'année 2016 ont été déposés.

Il est possible de faire une demande supplémentaire en cas de reliquat.

Une opération peut faire l'objet d'une aide au titre de la DETR.

Il s'agit de la 9^{ème} tranche des travaux des écoles : Réhabilitation de l'école maternelle : confortement du plancher de la salle de motricité pour un montant estimatif des travaux de 48 338.60 € HT

Le plan de financement HT serait le suivant :

COMMUNE D'EXCIDEUIL
SEANCE DU 06 JUILLET 2016
PROCES VERBAL

Part Communale	36 253.95
Etat (DETR) 25 %	12 084.65
Coût Total	48 338.60

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à déposer le dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2016 pour cette opération

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à demander les subventions au titre de la DETR 2016 pour cette opération qui doit être réalisée au cours de l'année 2016.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

Madame le Maire expose au conseil municipal la répartition des recettes provenant du produit des amendes de police entre les communes de moins de 10 000 habitants. Elle propose donc de solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération suivante :

-Sécurisation de l'entrée ouest de la ville comprenant la création d'une écluse double. Les travaux envisagés permettront d'améliorer nettement la sécurité.

- Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 21 200 € H.T.

Madame LACOSTE demande de qui émane le projet et l'estime trop couteux et trop dangereux, en référence à l'aménagement réalisé à CORGNAC SUR L'ISLE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix pour et une contre (Mme LACOSTE),

DECIDE de réaliser les travaux de sécurisation de l'entrée ouest de la ville pour un montant prévisionnel de 21 200 € H.T

AUTORISE Madame le Maire à demander la subvention au titre des amendes de police

S'ENGAGE à réaliser ces travaux sur l'année 2016 et les inscrire à la section d'investissement du budget principal.

CHOIX MAITRE D'ŒUVRE POUR EXTENSION RESEAU ASSAINISSEMENT

La consultation de marché public selon le mode de la procédure adaptée pour le choix d'un maître d'œuvre pour l'extension du réseau assainissement a été lancée le 19 mai 2016.

La Commission d'attribution dûment convoquée s'est réunie le 17 juin 2016 à la Mairie et, après avoir examiné les dossiers, a retenu le maître d'œuvre suivant :

ADVICE INGENIERIE
1 Avenue du Général de Gaulle
33270 BLANQUEFORT

Pour un taux d'honoraires de 7.5 %

COMMUNE D'EXCIDEUIL
SEANCE DU 06 JUILLET 2016
PROCES VERBAL

Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le choix du maître d'œuvre pour la réalisation de ce projet.

Oui cet exposé et après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Entérine la décision de la Commission d'attribution

Désigne le maître d'œuvre mentionné ci-dessus pour la réalisation de cette mission.

Autorise le Maire à signer l'ensemble des documents à intervenir et à signer le marché avec le maître d'œuvre ainsi que les éventuels avenants inférieurs à 5% du montant des marchés.

SUBVENTION ASSOCIATION

Madame le Maire rappelle que lors du vote des attributions des subventions aux associations, celle de merveilleusement Excideuil n'a pas été votée, le dossier de demande n'étant pas arrivé dans les délais.

Madame le Maire propose qu'une subvention de 3 500 € soit attribuée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide d'attribuer une subvention de 3 500 € à l'association Merveilleusement Excideuil

Dit que cette subvention sera imputée à l'article 6574 du budget 2016.

PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU

Madame le Maire informe conformément à l'article 3 du décret n° 95-635 du 6 mai 1995, présente pour l'exercice 2015, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable adopté par le comité syndical du SIAEP d'Excideuil.

Un exemplaire de ce rapport a été transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Le Conseil Municipal prend acte de cette présentation.

ADOPTION DES STATUTS DU SIAEP DU NORD EST PERIGORD

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la délibération du Comité Syndical en date du 10/06/2016 visée en Préfecture le 13 juin 2016. Cette délibération porte sur l'acceptation des statuts du SIAEP DU NORD EST PERIGORD issu de la fusion des SIAEP de NANTHIAT, EXCIDEUIL et PAYZAC SAVIGNAC LEDRIER.

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à donner son avis sur ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

COMMUNE D'EXCIDEUIL
SEANCE DU 06 JUILLET 2016
PROCES VERBAL

Accepte l'adoption des statuts du SIAEP DU NORD EST PERIGORD issu de la fusion des SIAEP de NANTHIAT, EXCIDEUIL et PAYZAC SAVIGNAC LEDRIER.

Elit les délégués qui siègeront au Comité syndical SIAEP DU NORD EST PERIGORD

- **2 TITULAIRES** :

BUFFAT Marc
DENYS Hélène

- **2 SUPPLEANTS** :

COURNU Françoise
GRAS Yvonne

Délègue tous pouvoirs à Madame le Maire pour signer toute pièce relative à cette affaire.

QUESTIONS DIVERSES

Correspondance de Monsieur VILLEMAINE informant de sa prise de fonction de Maire de Saint Médard d'Excideuil depuis le 17 mai 2016.

La piscine municipale va ouvrir vendredi 8 juillet. Félicitations aux employés communaux de voirie pour leur implication et efficacité pour la mise en route.

Centre de secours : Une réunion a eu lieu le 28 juin dernier en présence du capitaine JEAN. Un diaporama a été présenté avec deux hypothèses :

- Construction d'un nouveau centre en périphérie (participation communale 61 € par habitant)
- Réhabilitation importante du centre : (participation communale 32 € par habitant)

Le SDIS de la Dordogne participe à hauteur de 50 % et les 20 communes concernées à 50 %.

La participation d'Excideuil dans le cadre de la réhabilitation s'élèverait à 38 824 €

Une délibération de chaque commune concernée devra être prise en septembre prochain.

Monsieur MAGNOU demande quels sont les souhaits des sapeurs-pompiers. Monsieur TICHET explique qu'ils préfèrent la réhabilitation en centre-ville.

Les travaux sont prévus en 2017.

RPI Excideuil-Saint Médard d'Excideuil : Madame SEDAN communique les effectifs pour la rentrée prochaine :

Maternelle Excideuil: PS 24 – MS 19 – GS 21

Primaire Saint Médard d'Excideuil : CP 25 – CE1 21

Primaire Excideuil : CE2/CM1 21 – CM1/CM2 22 – ULIS 12 - CM2 23

COMMUNE D'EXCIDEUIL
SEANCE DU 06 JUILLET 2016
PROCES VERBAL

Fleurissement :

Madame LACOSTE : Qu'est-il prévu comme fleurissement à Sarconnat ?

Madame COURNU : La plantation de vivaces et de rosiers grimpants est prévue près des potences. En raison du cahier des charges de « Villes et Villages Fleuris », les bacs en suspension ne seront pas utilisés car les plantes annuelles demandent un arrosage régulier qu'il est difficile d'assurer surtout en période de congés (à moins qu'il ne soit réalisé par des bénévoles). Les plantations en bacs ne sont tolérées que dans les endroits stratégiques : mairie, places ...

Madame LACOSTE : Il n'y a pas d'emplacements à Sarconnat pour créer des massifs.

- Les hameaux n'ont pas été dotés de sapins à Noël
- La commission extra-municipale fleurissement se réunit –elle ?

Madame COURNU : La commission se réunit. Vous pouvez en faire partie si vous le désirez.

Madame LACOSTE : Qui a dégagé le caniveau à Sarconnat ?

Madame SEDAN : les employés de la commune.

Madame DENYS : j'ai désherbé devant chez moi, les agents de voirie ont nettoyé le caniveau ainsi que devant la maison inoccupée.

Monsieur BOSSAVY demande où sont stockés les bacs retirés sur les promenades. Madame SEDAN répond qu'ils sont à l'atelier municipal au Ciella.